

RÈGLEMENT DU LOTO

1. Participation

La participation au loto est fixée à **10 € par personne**, comprenant **3 cartons utilisables pendant l'ensemble de la soirée**.

Des cartons supplémentaires peuvent être achetés au tarif de **1 € par carton**,

Chaque joueur peut jouer dans la **limite de 6 cartons par joueur**.

Les cartons sont conservés par les joueurs pendant toute la durée du loto et sont réutilisés à chaque partie.

2. Déroulement

Le loto comporte **9 parties successives**.

Avant chaque partie, l'animateur annonce clairement le type de combinaison nécessaire pour gagner :

- **1 ligne**
- **2 lignes**
- **carton plein**

Les numéros sont tirés au hasard, un par un, à l'aide du boulier.

Chaque numéro tiré est annoncé clairement par l'animateur et reporté sur la grille de contrôle.

3. Annonce d'un gagnant

Lorsqu'un joueur pense avoir réalisé la combinaison demandée, il doit annoncer clairement :

« **STOP !** »

L'animateur cesse immédiatement le tirage.

Le joueur conserve son carton en l'état et le présente au contrôleur.

Aucun nouveau numéro n'est tiré pendant la vérification.

4. Contrôle du carton gagnant

Le contrôleur vérifie :

1. que le carton appartient bien au joueur ;
2. que les numéros cochés correspondent aux numéros effectivement tirés ;
3. que la combinaison demandée pour la partie est bien complète ;
4. qu'aucun numéro non encore tiré ne figure comme marqué sur le carton.

Le contrôleur annonce ensuite :

« **Carton validé.** »

ou

« **Carton non validé, nous reprenons le tirage.** »

En cas de carton non valide, le tirage reprend à partir du dernier numéro régulièrement annoncé.

5. Plusieurs gagnants au même numéro

Si plusieurs joueurs réalisent simultanément la combinaison gagnante avec le même numéro tiré, **tous les cartons valides sont déclarés gagnants.**

Le lot prévu pour la partie est alors **partagé à parts égales entre les gagnants**, sous réserve que le lot soit divisible.

Si le lot n'est pas divisible, les gagnants procèdent à un **tirage au sort entre eux** pour déterminer le bénéficiaire du lot.

L'animateur annonce alors :

« **Nous avons plusieurs cartons gagnants. Après vérification, les cartons sont tous valides. Nous allons procéder au tirage au sort entre les gagnants.** »

6. Fin d'une partie

Une fois le ou les gagnants déterminés, l'animateur annonce :

« **La partie est terminée. Félicitations au(x) gagnant(s) ! Nous allons maintenant remettre les cartons à zéro pour la partie suivante.** »

Les joueurs effacent ou remettent en place leurs cartons avant le début de la partie suivante.

7. Les neuf parties

Partie	Combinaison gagnante	Lot
1	1 ligne	Lot n°1
2	1 ligne	Lot n°2
3	2 lignes	Lot n°3
4	Carton plein	Lot n°4
5	1 ligne	Lot n°5
6	2 lignes	Lot n°6
7	Carton plein	Lot n°7
8	1 ligne	Lot n°8
9	Carton plein	Lot final

8. Autorité de l'animateur

Les annonces de l'animateur et la grille de contrôle constituent la référence pour le déroulement du tirage.

Toute réclamation doit être formulée **avant le tirage du numéro suivant**.

Après le tirage du numéro suivant, aucune réclamation concernant la partie précédente ne pourra être prise en compte.

9. Fin du loto

À l'issue de la neuvième partie, l'animateur annonce :

« Le loto est maintenant terminé. Merci à toutes et à tous pour votre participation et félicitations à l'ensemble de nos gagnants. »